

Communiqué de Presse

Campagne Glyphosate Gard dépôt des plaintes le mercredi 4 décembre 2019 à 14 h au TGI de Nîmes



Dans le cadre d'une campagne nationale à l'initiative de faucheurs volontaires d'OGM, deux séances de prélèvements d'urines pour détecter la présence de glyphosate et le quantifier, ont été réalisées dans le Gard en avril et juin 2019 à Aigremont et Collias. Cet agro-toxique est présent dans l'eau, dans notre environnement, dans notre corps aussi, comme un invité indésirable.

En France, plus de 5100 plaintes sont en cours de dépôts dans 68 départements. Toutes les analyses sont positives, et dans le Gard avec des quantités significatives voire très importantes pour certaines : jusqu'à 3,64 ng/ml. Pour rappel, et n'ayant pas de référentiel officiel, la limite de la teneur dans l'eau potable est de 0,1 ng/ml.

Les « pisseurs involontaires de glyphosate » ont été recrutés grâce à des réunions publiques, lors de stands, foires etc... L'organisation des prélèvements d'urine, exigeant un protocole rigoureux en présence d'huissiers de justice, a été exposée au préalable aux volontaires. Leur engagement (déplacement et temps passé) dans cette initiative a été très important, et le coût total (analyses et plaintes) a été assumé individuellement. Les résultats leur ayant été communiqués, ils ont pu rédiger la plainte comme suit :

« Pour mise en danger de la vie d'autrui, tromperie aggravée et atteintes à l'environnement, contre toute personne impliquée dans la distribution et la large diffusion dans l'environnement de molécules de glyphosate probablement cancérigène. »

Les plaintes seront déposées le mercredi 4 décembre 2019 à 14h au tribunal de grande instance de Nîmes, boulevard des Arènes.
Nous invitons les 78 participants et les sympathisants de cette cause à venir devant le tribunal.

Contact téléphone 04 66 30 56 86
adresse courriel campagneglyphosate30@gmail.com

Annexes

Le glyphosate ? Pourquoi ? Comment ?

Le glyphosate est la matière active des herbicides la plus employée en France et dans le monde. Il fait partie des pratiques agricoles de l'agriculture industrielle. C'est aussi un marqueur de l'intensification chimique qui est systématiquement associé avec d'autres agro-toxiques comme des fongicides, des insecticides, des nématicides enfin avec tous les autres bio-cides (qui tuent le vivant). Il est très utilisé aussi par les entreprises nationales comme la SNCF pour l'entretien des voies ferrées ; il a été longtemps utilisé sur les bords de routes ou de rues. La gestion des plantations d'arbres résineux, peupliers, ces autres monocultures forestières, s'accompagnent de cet adjuvant préoccupant.

Plus connu sous le nom commercial de Roundup, cet agro-toxique est l'objet de procès de ses utilisateurs aux USA. Ces procès ont été gagnés contre Monsanto (qui est le breveteur de cette molécule), et il y en a des milliers d'autres en cours. Ces condamnations à plusieurs millions de dollars ont eu une répercussion très négative sur les actions cotées en bourse du groupe Bayer. Ce géant de l'agro-business et de la pharmacie, est aujourd'hui propriétaire de Monsanto. Le glyphosate est tombé dans le domaine public et maintenant, il peut être fabriqué avec d'autres formulations et marques commerciales que celui produit sous le nom de Roundup. L'Amérique du nord et du sud avec leurs cultures de soja OGM et de maïs OGM résistants à ce pesticide paient un lourd tribut parmi les populations exposées (augmentation des doses utilisées dues à la résistance des adventices, épandage aérien massif, etc...). Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), une agence intergouvernementale dépendant de l'OMS, classe cette molécule comme cancérigène probable.

En Europe et en France, son usage aujourd'hui très critiqué est l'objet d'interrogations et de craintes des citoyens et consommateurs quant à sa toxicité avérée et ses effets néfastes sur l'environnement.

En effet, des autorités sanitaires et réglementaires ont accordé l'autorisation d'emploi de ce produit d'après des études réalisées par les fabricants. Leur validation par ces autorités sont à notre avis entachées de partialité et manque d'objectivité.

Nous demandons que soient aussi inclus dans cette procédure de plainte les présidents et membres des Conseils d'administration des fabricants, les présidents et membres des autorités de santé française et européenne (ANSES, AFSA, EFSA) etc...

Dans le Gard, en 2017, les volumes de glyphosate vendus étaient de 152 Tonnes et détecté dans plus de 63 % d'analyses dans l'eau de surface (voir carte ci-jointe). Le Languedoc-Roussillon est placé dans le peloton de têtes des régions où sont vendus d'autres pesticides CMR (Cancérigènes, mutagènes, Reprotoxiques) carte ci-jointe.

Interdit de vente au public (jardiniers amateurs) depuis janvier 2019, ce premier pas raisonnable devrait être étendu aux usages agricoles et autres. Avant son retrait prévu en 2022, il est déjà beaucoup question de dérogations.

Nous voulons que son interdiction ne soit pas l'objet d'un remplacement par un autre agro-toxique. D'autres techniques de production et de gestion des espaces sont possibles, elles sont à développer et à accompagner. C'est le sens de notre démarche : pour une agriculture sans pesticide ni agro-toxique.

Sources documentaires :

Campagne glyphosate-Pour une agriculture sans pesticide

<https://www.campagneglyphosate.com/>

Sources des cartes Générations futures

<https://www.generations-futures.fr/cartes/pourcentage-danalyses-quantifiees-pour-le-glyphosate-2015/>

<https://www.generations-futures.fr/cartes/cartes-des- tonnages-dachats-de-pesticides-par-departement-2017/>

Amis de la Terre

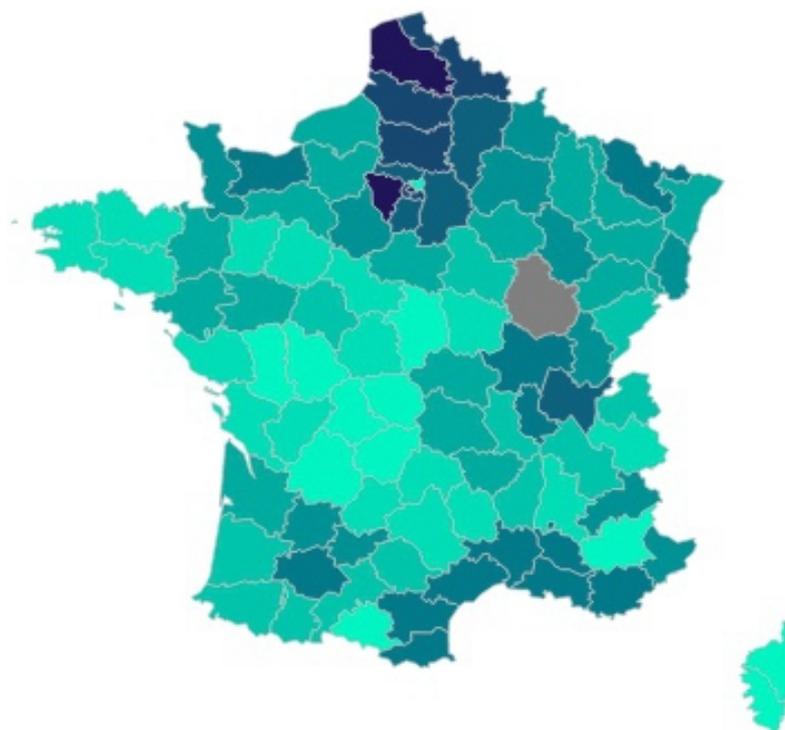
<https://www.amisdelaterre.org/Campagne-de-recherche-de-glyphosate-dans-les-urines.html>

Inf'OGM

<https://www.infogm.org/spip.php?page=recherche&lang=fr&page=recherche&recherche=glyphosate>

Pourcentage d'analyses quantifiées pour le glyphosate (2015)

Le 9 avril 2019



Les Outre-Mer

■ Guadeloupe,

■ Martinique,

■ Guyane,

■ La Réunion,

■ Mayotte

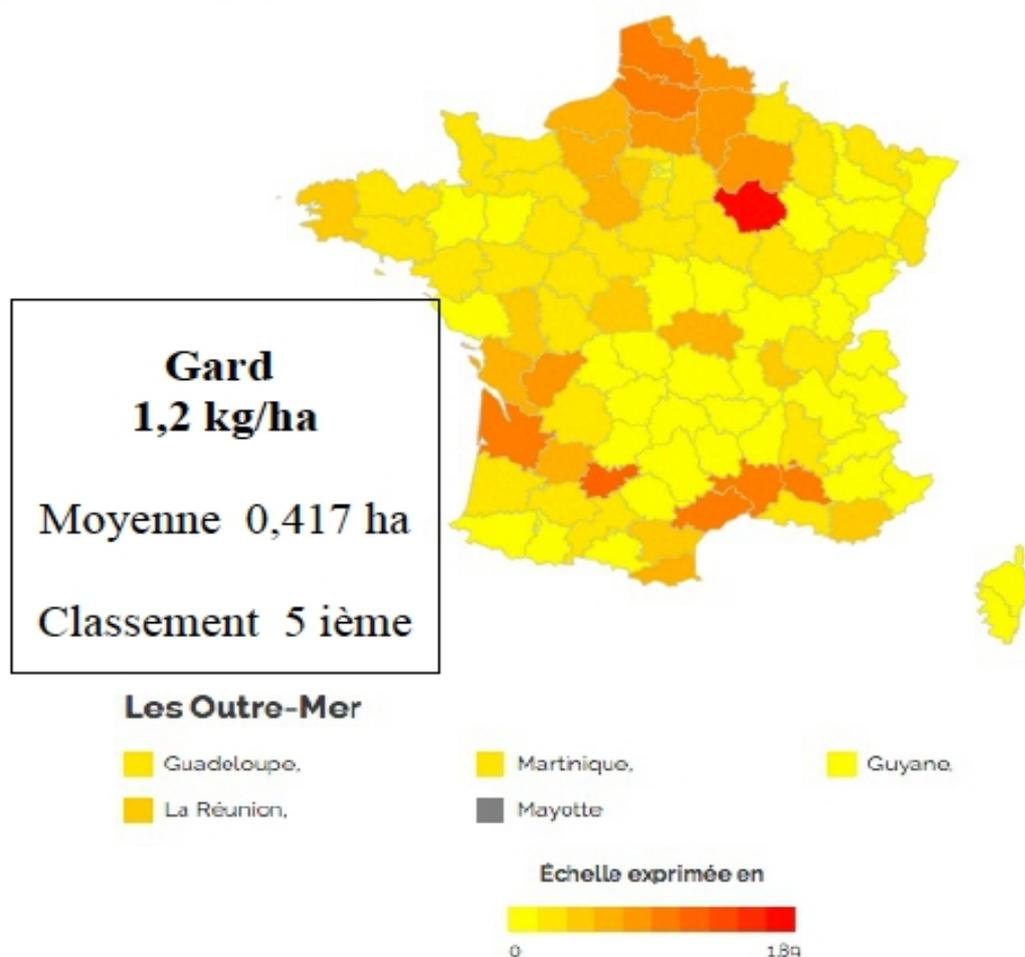
Échelle exprimée en %



Cette carte représente pour chaque département le **pourcentage d'analyses de glyphosate quantifiées dans les eaux de surface**, par rapport aux nombres d'analyses le recherchant. Les pourcentages varient entre 0% pour la Corse du Sud à 100% pour Paris.

Carte de ventes des pesticides CMR par hectare de SAU (2017)

Le 20 novembre 2018



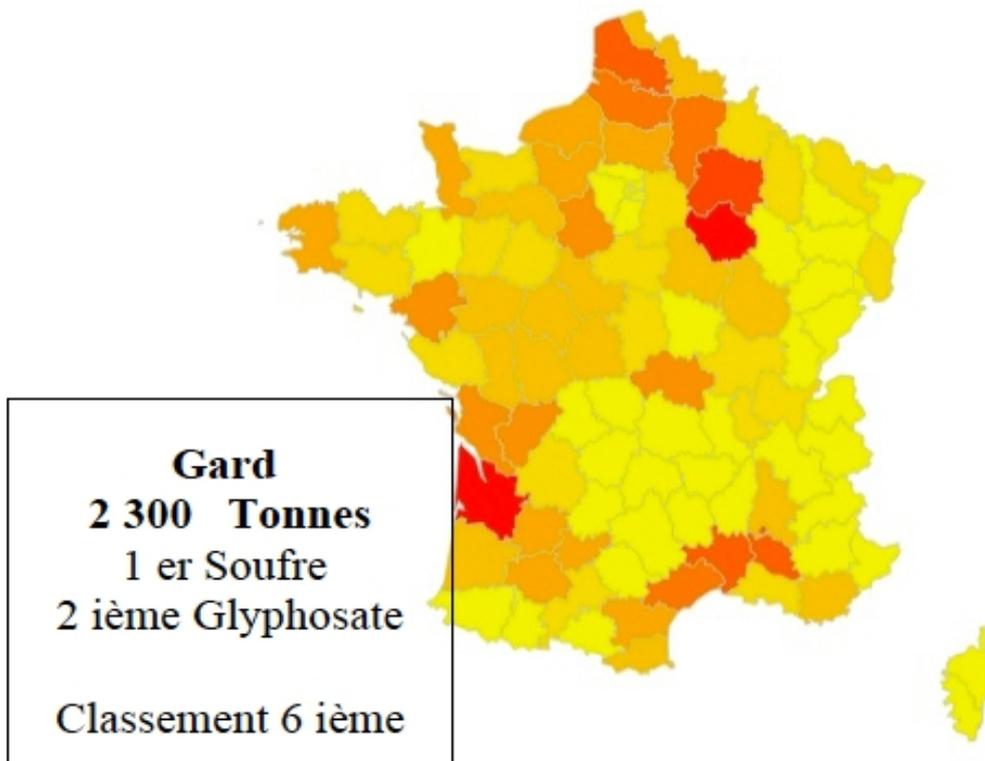
Carte de ventes des pesticides Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) par hectare de SAU (2017)

Avec cette carte vous pouvez découvrir pour chaque département les quantités de substances actives pesticides CMR avérés, probables ou possibles (les CMR 1a, 1b ou 2 de la Pesticides database de l'Union européenne) utilisées par hectare de SAU pour chaque département.

Moyenne nationale CMR (kg/ha) : 0,417

Carte de vente des pesticides par département en 2017

Le 20 novembre 2018



Les Outre-Mer

Guadeloupe,

Martinique,

Guyane,

La Réunion,

Mayotte

Échelle exprimée en kg

